

PLATE-FORME SYNDICALE

(extrait du texte d'orientation proposé par les militants UNEF de Caen)

Nous ne pouvons pas demander des «bons» stages en entreprise ni des «bons» IUP ou un «bon» tutorat. Raisonner de la sorte revient à faire croire qu'il existe des points progressistes dans la politique universitaire du gouvernement, qui est entièrement tournée vers la casse des diplômes, la dévalorisation des enseignements, la privatisation des facs. Accepter un point fut-il «positif» permet au gouvernement de faire passer l'ensemble néfaste de sa politique. Aussi, l'UNEF ne doit en aucun cas donner des illusions aux adhérents et, plus largement aux étudiants, sur la politique de Bayrou.

1 - Organisons une campagne pour le retrait total des projets Bayrou!

Les projets Bayrou s'inspirent de la politique menée depuis des décennies et le ministre reprend nombre de dispositions déjà lancées par Jospin en son temps. Les projets en cours constituent une aggravation des réformes précédentes. L'UNEF doit prendre position clairement en prenant l'initiative d'une grande campagne nationale en vue du retrait total des projets Bayrou.

Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les mesures déjà en vigueur dans certaines universités sur les semestres, le dossier social unique, le tutorat ... et montrer les conséquences néfastes pour le bon déroulement des études et les remises en cause des acquis étudiants.

Proposons d'organiser de manière unitaire (étudiants, enseignants, IATOS) une Conférence Nationale pour le retrait des projets Bayrou, qui se donnerait pour objectif de définir précisément les moyens d'y parvenir.

Cette conférence se prononcerait :

- contre la baisse du niveau de connaissances en 1er et 2è cycle : retrait de la réforme pédagogique ;
- pour le maintien des aides sociales sur critères sociaux, contre la concurrence des prestations : suppression du guichet unique et du dossier social unique ;
- pour le respect du financement public et national des universités et des CROUS : suppression du plan «Université 2000 plus» et les mesures d'introduction des capitaux privés à la fac ;
- défense des spécialités : contre la professionnalisation, contre l'unité de «première expérience professionnelle».

2 - Dénoncer les lois anti-service public !

Les lois Faure, Savary et Jospin disloquent le cadre public et national des universités par l'autonomie administrative, pédagogique et financière, l'introduction du patronat à la fac, l'existence de diplômes locaux, les statuts dérogatoires. La loi Pasqua instituant les schémas régionaux participent à la casse d'une carte universitaire indépendante des intérêts locaux. Nous demandons l'abrogation de toutes ces lois!

Les écoles et universités privées concurrencent dangereusement l'enseignement public. Aucune n'est réellement laïque comme certains le font croire car elles incluent toutes des groupes de pression ayant des objectifs privés, localisés et éphémères. Nous nous prononçons pour la nationalisation des écoles et universités privées sous contrat, sans indemnité ni rachat. De même, il est particulièrement anormal que

des lois anti-laïques (loi Falloux, 1850 ; loi sur l'enseignement libre, 1875) ne soient pas encore supprimées. Il est encore plus anormal que de nouvelles lois anti-laïques soient votées au Parlement (loi Debré, 1959 ; loi Haby, 1975 ; loi Guerneur, 1977 ; loi Rocard, 1984). Nous nous prononçons pour leur abrogation.

3 - Défendre un enseignement public de qualité

Il faut dès à présent délimiter le cadre de l'université en exigeant la suppression des groupes de pression sur nos conditions de vie et d'études. Patrons, hors des facs ! hors des jurys d'examens ! Non à la reconnaissance des entreprises comme lieu de formation ; non à la formation en alternance !

Il faut des enseignants-chercheurs, des locaux. Non au tutorat qui remplace les enseignants qualifiés! Pour étudier dans des bonnes conditions, pour une réelle maîtrise des connaissances : non aux semestres, pour l'unité de l'année universitaire. Défense des disciplines fondamentales ! Non à la déspecialisation des 1ers cycles ! Maintien de la session de septembre.

4 - aide sociale

Blocage des tarifs des restau-U et des loyers ! Expulsion des firmes privées de restauration ! Toutes les cafétérias, brasseries sous contrôle du CROUS ! Contre la diversification de la restauration.

Création conséquente de cités-U, propriété du CROUS sans financements régionaux et privés. Retour à une réelle parité étudiant/administration dans les CA des CROUS, non aux personnalités extérieures ! Maintien de l'ALS, des Bourses en nombre suffisant.

5 - le financement

Le financement de plus en plus diversifié conduit à désengager l'État dans ses obligations tout en permettant à des groupes de pression de choisir les filières à financer et les diplômes à créer. Nous demandons le retour d'un financement intégral des universités par l'État ce qui implique l'arrêt des contrats d'établissements et du plan «Université 2000».

Nous ne pouvons pas demander une loi de programmation budgétaire (ou un collectif budgétaire) en dehors de tout contexte. Dans la situation actuelle, celle-ci reviendrait à financer les projets Bayrou puisque toute loi de programmation a une orientation budgétaire définie par une politique universitaire, en l'occurrence celle des réformes Bayrou.

6 - les questions internationales.

Le traité de Maastricht est incompatible avec les services publics, la reconnaissance de diplômes nationaux et une carte de compétences est à l'étude pour en finir avec ceux-ci. Ce traité ne doit plus être appliqué ni ne doit être renégocié, mais doit être abrogé purement et simplement.

Les étudiants ne constituent pas une couche sociale à part, dégagée des problèmes qui ne les atteint pas directement. Au contraire, les étudiants, comme toutes les couches sociales, sont traversés par des débats qui dépassent le simple cadre universitaire. L'UNEF a à son actif une grande tradition anti-impérialiste (Algérie, Intifada), de solidarité internationale, à maintenir alors que le nouvel ordre mondial

essaie de faire sa loi. Les événements en Afrique centrale auxquels la France a joué un rôle néo-colonial de stabilité et de soutien aux dictatures locales doit être dénoncé avec véhémence. Nous devons exiger le retour immédiat des troupes françaises de la région. De la même manière, il ne saurait être question de croire que l'armée française a un quelconque rôle progressiste à jouer à travers le monde. Chaque fois que le gouvernement envoie les troupes, il le fait pour défendre les intérêts du capital français engagé dans ces régions. Retour immédiat de toutes les troupes basées à l'étranger !

Face aux agressions néo-coloniales, qui ne sont pas du seul fait français, il faut que cessent les embargos asphyxiant les peuples en luttés : arrêt de l'embargo en Irak, Libye et Cuba.

7 - les étudiants étrangers et la question immigrée.

Lors du mouvement des sans papiers des étudiants étrangers se sont impliqués en tant qu'immigrés en butte aux lois Pasqua et à la circulaire Sauvé-marchand. L'UNEF a, ici, un bon moyen de lier les problèmes étudiants aux problèmes plus larges auxquels les étrangers sont confrontés et qui traversent les débats en France. Nous nous plaçons résolument dans leur défense sans condition, légaux comme illégaux. Il faut une grande loi de régularisation de tous les immigrés sans papiers, l'abrogation des lois Pasqua-Debré ainsi que l'abolition de l'actuel code de la nationalité.

Le racisme prend une dimension grave à l'heure actuelle, dans la mesure où s'installe en France un "consensus raciste". Alors que le racisme se banalise, des organisations traditionnellement du côté des immigrés se mettent à dire qu'il existe un "problème" des immigrés "clandestins", ou que les lois Pasqua n'ont besoin que d'un "toilettage"... Cette dérive désarme les immigrés, renforce le poids de l'extrême-droite et obscurcit les responsabilités du patronat dans la crise économique.

Les militants de l'UNEF connaissent la circulaire Sauvé-Marchand qui autorise, depuis 1991, la préfecture à discerner chez les étudiants étrangers ceux qui sont de "faux" étudiants de ce qui sont des "vrais". Un changement de filière, une absence à un examen, un échec, peut justifier le refus de renouvellement d'une carte de séjour temporaire. Ce qui conduit en pratique à une expulsion du territoire français. L'abrogation de cette circulaire est plus que jamais nécessaire.

La montée du racisme a pour corollaire la montée de l'extrême-droite. Le FN se maintient dangereusement et la simple dénonciation des actes racistes par ses militants ne suffit pas. Nous devons organiser une riposte pour empêcher l'expression du FN. Il est inadmissible que le FN soit banalisé et qu'il se pavane sans réaction forte. Nous devons défendre le principe d'appeler systématiquement à la même heure, le même jour, au même endroit des rassemblements, manifestations pour empêcher la banalisation FN et le contraindre à reculer dans son travail de masse.

Il est décisif que la lutte se déroule dans un cadre unitaire, si possible impulsions ce cadre chaque fois que l'occasion se présente. Un cadre unitaire ne signifie pas se faire englober par des réseaux de comités vagues et informels menés en sous-main par d'autres organisations et dont les positions floues sont fort différentes des nôtres. Il y va de l'efficacité de la lutte et de la crédibilité de l'UNEF vis-à-vis des étudiants étrangers. Le racisme prend ses racines dans la crise économique. Aussi, les réponses que l'on pourra y apporter seront les meilleures garanties à terme de l'affaiblissement de ce fléau.

8 - la question de l'unité des organisations

Cette question doit être traitée de manière correcte pour éviter à la fois le sectarisme et l'opportunisme. Il est hors de propos de ne pas revendiquer l'unité syndicale, entre autres avec l'UNEF-ID, pour développer des luttes. Chacun le sait, plus de forces organisées sont en mouvement, plus les chances de développer des luttes sont grande. A l'inverse, plus les organisations influentes sur les étudiants restent dans l'immobilisme, moins les masses se mobilisent elles-mêmes. Les liens noués entres elles et les syndicats sont un élément essentiel à prendre en compte pour emmener un maximum d'étudiants dans la bataille. Pour gagner des luttes, les étudiants doivent avoir des syndicats unis et qui les soutiennent.

Pourtant, il est hors de question d'être opportuniste. Nous ne sommes pas favorables à un alignement sans principe de l'UNEF sur les revendications des autres syndicats. Il peut se trouver des cas où nos revendications convergent et d'autres où elles divergent.

Quand nous forçons l'unité syndicale, celle-ci s'appuie sur les revendications et contient donc un contenu social de défense des intérêts étudiants.

Il nous est ainsi proposé de trancher au congrès national sur le fait de créer ou non un réseau d'organisations étudiantes allant de l'UNEF à la FAGE. Ce n'est pas l'unité la plus large, mais l'unité sans rivage. Nous avons déjà rejoint Anima'fac, réseau associativo-corporatiste, animé par P. Campinchi, ex-président de l'UNEF-ID. Il avait théorisé l'inutilité des syndicats étudiants et leur «mutation» nécessaire pour aller vers une grande organisation étudiante. Il fut mis en minorité par le courant syndicaliste au congrès suivant....

Le syndicat est le fruit du combat engagé sur des revendications précises, formulées dans les programmes syndicaux adoptés en congrès. Dès lors, il ne saurait être question de «muter» notre syndicat au profit d'une nouvelle organisation-réseau sur des bases floues.

Pour convenir à nos interlocuteurs privilégiés, il ne faut plus de congrès où les adhérents déterminent leurs revendications, mais juste de grandes références de portée très générale. Au contraire, il faut nous engager dans l'unification du mouvement syndical car nos intérêts ne sont pas différents d'un étudiant à un autre. L'existence de la CGT et du CNPF se comprend dans la mesure où les intérêts de classe sont différents et antagoniques. A l'université, la pluralité syndicale ne se justifie pas. Nous devons être sensible à l'unification à terme des étudiants qui ne se retrouvent pas dans les UNEF et qui s'organisent localement pour mener des activités de luttes para-syndicales (à Rennes, les étudiants organisés se battant contre le rapport Laurent en 1995 étaient majoritairement issus d'une structure locale). Mais ceci doit partir d'un principe de regroupement sur des bases syndicales et de luttes contre la politique anti-étudiante.

Le texte préparatoire évacue la question de l'orientation adoptée dans les congrès précédents. Pourtant, nous estimons que les étudiants ne viendront à l'UNEF qu'à partir du moment où nous prendrons des positions correctes (luttes unifiées, combats rompant avec la politique gouvernementale), les étudiants n'auront aucune raison de ne pas rejoindre les rangs de l'UNEF.

**ACE-UNEF, université de Caen, esplanade de la paix,
14032 Caen cedex, tél. : 02 31 56 64 59**